



Que faire apparaître dans les mentions légales de mon blog ?

Par fredbkk

Bonjour,

Je suis un blogueur français installé au Cambodge depuis plus de 10 ans. Sur mon blog qui donne des conseils de rédaction de lettres administratives en français, j'ai mis des publicités qui m'apportent quelques dizaines d'euros par mois. Ces revenus sont versés directement sur mon compte bancaire dans mon pays d'expatriation. Comme ces montants sont déclarés, je paye des taxes annuelles à l'administration fiscale locale. Par contre, mon compte Google de publicité Absense est bien géré par Google en Europe.

Suis-je considéré comme un professionnel ? Je pose la question, car les mentions obligatoires sont plus nombreuses dans ce cas. Si oui, le souci est que je suis censé communiquer dans les mentions légales de mon blog la raison sociale et l'adresse de ma société et que je n'en ai pas créé. Dans mon cas, quelles sont les mentions obligations pour être en conformité avec la loi ?

Merci pour votre aide précieuse.